



Angoulême, le 20 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclenchement du niveau jaune du dispositif hivernal en Charente

Le niveau jaune du dispositif d'hébergement d'urgence hivernal du département de la Charente, est déclenché le 20 janvier 2019 à 18 h 00.

Ce déclenchement, décidé par la Préfète, tient compte de la tension du dispositif d'hébergement, des informations transmises par Météo-France et des propositions émises par les associations œuvrant sur le terrain ainsi que des analyses des services de l'État.

Sa mise en œuvre entraîne :

- le renforcement des équipes du 115 ainsi que des équipes de maraudes sur le Grand Angoulême et à Cognac.

- l'ouverture à Angoulême, durant la nuit, d'un lieu d'accueil géré par l'association L'Eclaircie, pour les personnes les plus vulnérables ne désirant pas intégrer un hébergement d'urgence (Centre d'accueil d'urgence de nuit, haltes de nuit, nuitées d'hôtel...) mais acceptant une mise à l'abri momentanée permettant une restauration chaude.

- l'ouverture à La Couronne de 12 places d'accueil de nuit gérées par Emmaüs.

Durant la journée, l'accueil de jour de l'Eclaircie à Angoulême prend le relais de l'accueil de nuit.

Une vigilance particulière est demandée à tous les citoyens : le numéro de téléphone « 115 » (numéro gratuit), permet de signaler toute personne sans abri se trouvant à la rue afin de permettre la mobilisation conjointe des moyens mis en place par les services de l'État, les collectivités locales et les associations œuvrant sur le terrain.